

Commune de Puissalicon

**DELIBERATION N° 2023-10
Vote du BP 2023 Aire de lavage**

Convocation du 31/03/2023
Séance du 04/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel FARENC, Maire.

Présents : FARENC Michel – FERRE Gérard – LORENTE Marie – BLANCOU Hubert – MATHIEU Marjorie – GAU Rose-Marie – HERNANDEZ Monique – TOUZET Christophe – CRITG Stéphane – PAGES Cyril – PALOMARES Cathy

Absents excusés : KUTTEN Michel (pouvoir à LORENTE) – MISSANA Virginie (pouvoir à FERRE) – DARDAILLON Marine – VIGOUROUS Jean-Marie (pouvoir à PALOMARES)

Secrétaire de séance : BLANCOU Hubert

Monsieur le Maire rapporte,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2023 et donne lecture des prévisions budgétaires chapitre par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement et demande au conseil municipal d'arrêter ce document :

- En recettes à la somme de **62 374 €** et en dépenses à la somme de **62 374 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Vote le budget primitif 2023 du budget annexe M4 de l'aire de lavage comme suit :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - charges à caractère général	20 126,00 €	002 - résultat reporté	31 205,65 €
012 - charges de personnel	4 000,00 €	70 - vente de produits	4 759,35 €
67 - charges exceptionnelles	10 000,00 €	74 - subvention d'exploitation	0,00 €
68 - dotations aux provisions	1 000,00 €	75 - autres produits de gestion	0,00 €
022 - dépenses imprévues	2 500,00 €	77 - produits exceptionnels	1 661,00 €
042 - op d'ordre transfert entre S°	12 374,00 €	042 - op d'ordre transfert entre S°	12 374,00 €
TOTAL DEPENSES	50 000,00 €	TOTAL RECETTES	50 000,00 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
040 - op d'ordre transfert entre S°	12 374,00 €	040 - op d'ordre transfert entre S°	12 374,00 €
21 - immobilisations corporelles	0,00 €	13 - subventions d'investissement	0,00 €
TOTAL DEPENSES	12 374,00 €	TOTAL RECETTES	12 374,00 €

TOTAL DEPENSES BP	62 374,00 €	TOTAL RECETTES BP	62 374,00 €
--------------------------	--------------------	--------------------------	--------------------

Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré, Pour copie conforme

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'état le 05/04/2023

Mise en ligne sur le site internet de la Commune le 05/04/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché le

ID : 034-213402241-20230404-DCM_2023_10-BF



Michel FARENC
Maire